



Dossier suivi par :
Christel ALVAREZ

SNASUB

Syndicat National
de l'Administration Scolaire,
Universitaire
et des Bibliothèques

104 rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

☎01 41 63 27 51/52

Secrétariat
snasub.fsu.@snasub.fr

Membre de la FSU
Fédération Syndicale Unitaire



Les Lilas, le lundi 20 novembre 2023

François FERRETTE,
Julie ROBERT,
Philippe LALOUETTE
Co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU

à

Clément CADORET
Directeur général délégué

Objet : versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et politique indemnitaire 2023

M. le directeur général délégué,

Le SNASUB-FSU a été interpellé par un certain nombre de collègues du réseau qui s'interrogent sur la date de versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle - déjà été payée aux personnels de l'éducation nationale sur le traitement du mois d'octobre. Nous souhaiterions savoir sur quel mois de paie ce versement sera effectif dans votre réseau ?

Par ailleurs, nous souhaiterions pouvoir disposer des documents suivants :

- la circulaire nationale CNOUS sur le versement de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle ;
- la circulaire nationale CNOUS sur le versement de l'ISF 2023 ;
- la circulaire nationale CNOUS sur la politique indemnitaire IFSE pour les personnels des filières AENES et ITRF 2023 ;
- la circulaire nationale CNOUS sur la mise en application de la GIPA 2023 ;

Ces mesures 2023 sont-elles financées par chaque CROUS sur fonds propres ou bien intégralement compensées via la subvention pour charge de service public ?

Je vous remercie des réponses que vous pourrez apporter à nos diverses demandes.

François FERRETTE

Julie ROBERT

Philippe LALOUETTE

Co-secrétaires généraux du SNASUB-FSU